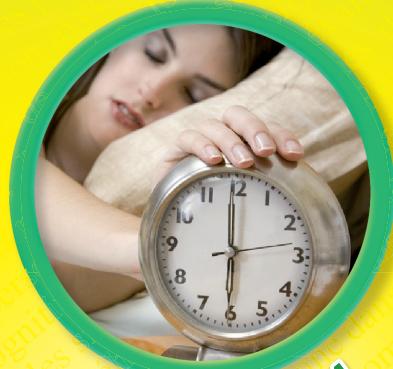


# M

*Le Magazine*



**Rentrée 2011**

**UNAEE**



# Etudiants

Responsabilité  
Civile  
Professionnelle  
+ Protection  
Juridique



gestion  
simplifiée  
par internet  
=  
**a**  
effort écologique  
=  
COTISATION OFFERTE

Complémentaire  
Frais de santé

**15 € TTC**  
par mois

Assurance  
Habitation

**45 € TTC**  
par an

Assurance  
Automobile

**TARIF  
PRIVILÈGE**

Prêt  
étudiants

**2,90 %\***

Avec la MACSF,  
choisissez des  
garanties et des  
cotisations adaptées  
à votre budget



\* Taux nominal valable jusqu'au 31/12/2008 pour un montant allant de 3 000 à 21 500 € sur 84 mois maximum sans assurance.  
Assurance emprunteur : MACSF Prévoyance (3,15 € / 1 000 € empruntés) payable en 1 fois pour la durée totale du prêt.  
Sous réserve d'acceptation définitive de la part de notre partenaire financier BNP Paribas.

Pour contacter votre Mutuelle d'Assurances des Professionnels de la Santé :

[www.macsf.fr](http://www.macsf.fr)

TEL **3233\***  
ou 01 71 14 32 33

\* 0,10 € maximum la minute depuis un poste fixe FT. Ce tarif est susceptible d'évoluer en fonction de l'opérateur utilisé.

**M A C S F**  
groupe



## LE MOT du Bureau

### Bonjour à tous et à toutes,

Le bureau national de l'UNAEE 2010-2011 est très heureux de vous accueillir ce week-end à Alençon à l'occasion de ce 5ème congrès national des étudiants en ergothérapie. Nous tenons tout d'abord à remercier le COCU 2011 pour l'organisation de ce congrès ainsi que l'ensemble de nos partenaires, la TAEKA, les étudiants et l'IFE d'Alençon qui ont permis de faire cet événement ce qu'il est aujourd'hui.

C'est pour nous l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et de vous remercier de la confiance que vous nous accordez, la preuve en que deux nouvelles associations, la TAEKA et l'AILEE, ont rejoint notre réseau et à qui nous souhaitons la bienvenue. N'oublions pas les étudiants de Meulan les Muros qui se sont également déplacés en masse.

Nous espérons avoir pu remplir et assumer notre rôle de représentation au mieux de vos intérêts : à travers le suivi de la mise en place du nouveau programme, la suppression de la MSP (pour ne citer qu'eux...). Nous espérons également vous avoir fourni les outils nécessaires au développement de vos projets... Nous avons vécu une année formidable et extrêmement riche, il y a tellement de choses que nous aimerais vous dire sur cette année que nous avons menée, mais ne gâchons pas la fin... On vous dira tout lors de notre bilan...

Bref, nous vous souhaitons de profiter au mieux de ce week-end des plus enrichissants. Profitez des formations, complétez vos connaissances sur votre future profession, mais surtout faites vivre cet événement grâce à qui nous nous trouvons tous réunis... Ce congrès est un évènement unique au monde avec son ambiance singulière qui fait que nous nous trouvons ici tous réunis.

C'est donc avec beaucoup émotions que nous clôturons le dernier mot du bureau national 2010-2011.

L'UNAEE c'est vous !

Associativement,  
Le bureau 2010-2011

## Sommaire

P 1 Le Mot du Bureau

P 2 à 3 Les incontournables de l'année 2011-2012

P 4 à 7 AVE : pur jus d'Associatif et Vie Etudiante

P 8 à 9 Jaccede.com : pour se déplacer comme sur des roulettes !

P 10 à 11 Aménagements pédagogiques

P 12 Le COCU 2011

P 13 Coin détente

P 14 L'affiche du congrès à découper et à afficher

P 15 Contact UNAEE | Annonces recrutement

Directeur de publication : Chloë ARCHINARD-PANCHERI

Ont participés à ce journal : le bureau national, les administrateurs, les étudiants en ergothérapie

Editeur et régie publicitaire : Macéo éditions

M. Kamel TABTAB , Directeur | 11, Bd Ornano – 75018 Paris | Tél. : 01 53 09 90 05 – [maceoeditions@gmail.com](mailto:maceoeditions@gmail.com)

Imprimé à 1500 exemplaires. Fabrication et impression en UE. Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation de l'éditeur et de la régie publicitaire. Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce.





# Les incontournables

A peine arrivés ou hâtifs d'être diplômés, vous ne savez pas comment vous y prendre pour connaître les événements à ne pas rater en cette nouvelle année... Ne cherchez plus ! Voici un top 5 des indispensables à votre agenda :

## 1. Le Vème Congrès de l'UNAEE

Vous y voilà ! L'UNAEE fête ses 6 ans d'existence et son 5ème congrès annuel. Les Alençonnais vous ont concocté un week-end mémorable afin d'allier débats sur notre profession, échanges entre étudiants, formations associatives et soirée déguisée... Le gala viendra clôturer cette expérience inoubliable. Bienvenue à tous !



## 2. Les Journées de l'Accessibilité

L'association Jaccede.com mobilise de plus en plus de bénévoles pour recenser et inscrire les lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite ainsi que pour sensibiliser les propriétaires d'entreprises, les participants et la population à l'importance de l'accessibilité. Ces journées, ciblées sur des quartiers dans toute la France, sont l'occasion d'agir directement sur une problématique liée à notre future profession. Le tout dans une ambiance conviviale et dynamisante, alors rendez-vous sur jaccede.com !

## 3. Les 2èmes Assises Nationales de l'Ergothérapie

Elles ont lieu une fois tous les 5 ans. Cette année le thème est sur un versant très important de notre profession : la recherche. Alors tous à Paris les 24 et 25 novembre pour s'enrichir auprès d'ergothérapeutes de la France entière et débattre ensemble sur un sujet qui nous concerne ! ([www.anfe.fr](http://www.anfe.fr))





# de l'année



## 4. Le Congrès annuel de l'ENOTHE

L'ENOTHE, ou European Network of Occupational Therapy in Higher Education, organise tous les ans un congrès de plusieurs jours dans un pays européen. Les étudiants en ergothérapie de toute l'Europe sont invités à participer à ce congrès en réalisant des travaux en groupe sur le thème choisi. Si leur projet est sélectionné, ils sont invités à le présenter au congrès. Cette année, coup de chance : il aura lieu en Belgique ! Pas trop loin de notre douce France... Rendez-vous à Gand du 3 au 5 novembre pour débattre sur « Créativité et Science de l'Activité Humaine ». ([www.enothe.eu](http://www.enothe.eu))

PROGRAMME

Cité des Sciences  
et de l'Industrie

**24-25 NOVEMBRE 2011 PARIS**

Recherche en ergothérapie :  
pour une dynamique des pratiques



Sous le Haut Patronage du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

**2<sup>EMES</sup> ASSISES NATIONALES DE L'ERGOTHERAPIE**



Organisé par **AMP** | **PNJS**





UTOMNE 2012 - AUTOMNE 2012 - AUTOMNE 2012 - AUTOMNE 2012 - A



## Bourses régionales sur critères sociaux

*En tant qu'étudiants en ergothérapie nous faisons partie des formations sanitaires et sociales. Nos bourses sont gérées par les régions depuis la loi de décentralisation de 2004.*

*Lors de la mise en application de ces bourses en 2005, les régions avaient harmonisé leurs montants sur ceux du CROUS. Depuis, la majorité n'ont pas réévalué ces montants, ni mis en place d'échelons 0 et 6. Cette année, seules trois régions où sont établis des IFE (Basse Normandie, Bretagne, Ile de France) sont alignées sur le CROUS.*



### DEMARCHES

Le dossier est à remplir en ligne durant la période déterminée par votre région (cf.tableau). Vous devrez remettre les éléments du dossier, avant la date de clôture, à votre IFE qui se chargera des les transmettre à la région.

### QUI PEUT EN BENEFICIER ?

Tous les étudiants inscrits dans un établissement de formation sanitaire et social. Il n'y a pas de limite d'âge pour bénéficier de cette bourse, excepté en Basse Normandie car le CROUS limite à 28 ans la première demande de bourse. Toutefois, s'il n'y a pas eu d'interruption, elle peut se prolonger au-delà de cet âge.

Selon les régions les étudiants financés par le pôle emploi, au titre de stagiaire de la formation professionnelle, peuvent aussi cumuler leurs indemnités de retour à l'emploi et leurs bourses.

### LE CALCUL DES BOURSES

Cela se calcule de deux manières, suivant si l'étudiant est considéré indépendant financièrement ou s'il est rattaché au régime fiscal des parents. Il y a alors un système de pondération par des points de charge.

Le problème est qu'à points de charge égaux, deux étudiants de deux régions différentes peuvent ne pas avoir les mêmes bourses du fait des disparités régionales des échelons.

### AVANTAGES DU CROUS

Dans le cas de la région Basse Normandie qui a délégué la gestion des bourses au CROUS, les étudiants paramédicaux y obtiennent les mêmes bourses que leurs homologues universitaires.

Par ailleurs, la saisie informatique du DSE (Dossier Social Étudiant) pour l'attribution des bourses permet aux étudiants de saisir simultanément leur demande de logement et facilite ainsi leurs démarches.

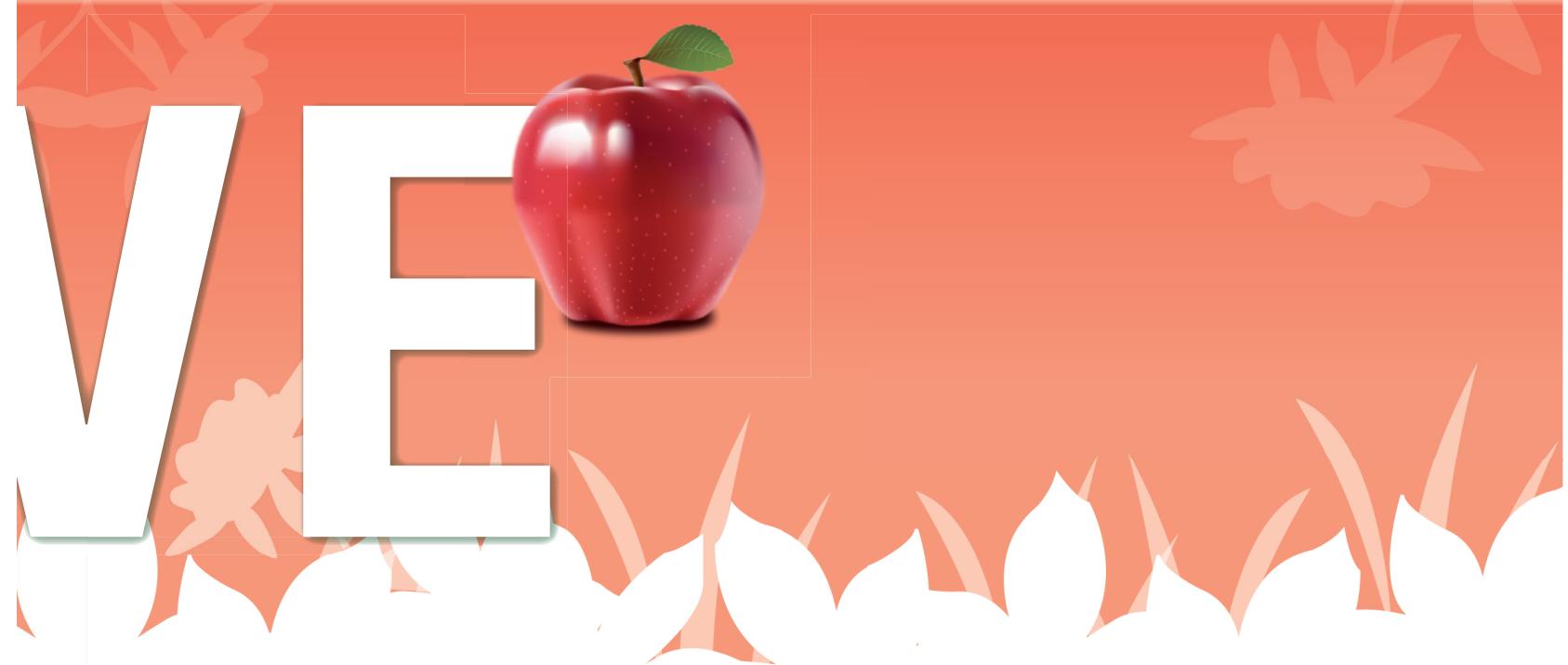
### LA PARTICULARITE DE L'ECHELON 0

Il s'agit d'un échelon créé pour les personnes dont les revenus avoisinent les minima mais qui se sont vues refuser l'échelon 1. L'échelon 0 confère le statut d'étudiant boursier, rembourse une partie des frais d'inscription (le remboursement des frais d'inscription est plafonné à 177 euros) et la sécurité sociale étudiante (203 euros), ce qui représente en tout 380 euros pour la rentrée de septembre 2011.





12 - AUTOMNE 2012 - AUTOMNE 2012 - AUTOMNE 2012 - AUTOMNE 2012



#### **NOUVEAUTÉ : LE 10ÈME MOIS DE BOURSES**

**Un objectif à atteindre déjà devenu une réalité pour La Basse Normandie et l'Île de France**

Ce 10ème mois, qui était une demande depuis plusieurs années de la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes) vient d'être obtenu pour la rentrée 2011. Il tient compte des réalités des dépenses étudiantes sur 10 mois et est versé au mois de septembre, lorsque les dépenses sont

les plus importantes. Cependant ce 10ème mois est versé par le CROUS et exclue les formations sanitaires et sociales de ce dispositif puisque les bourses sont régies par les Régions. Les étudiants de Basse Normandie et d'Île de France sont les seules à pouvoir d'ors et déjà en bénéficier car leurs bourses sont alignées sur celles du CROUS. L'UNAEE met tout en œuvre pour que l'ensemble des étudiants puissent en bénéficier.

## **Une aide sociale à laquelle nous avons droit : le FNAU**

### **Fond National d'Aide d'Urgence**

Si l'établissement dans lequel vous effectuez votre formation est accrédité à un régime de sécurité sociale, vous pouvez profiter de la restauration, du logement, de la culture et des jobs mis à disposition des étudiants par **le CROUS**.

Le FNAU ponctuel permet de répondre « à une nouvelle imprévisible, grave, mettant en péril la poursuite des études » qui sera attesté par une évaluation sociale réalisée par une assistante sociale



Les étudiants boursiers et non boursiers peuvent prétendre à cette aide. Il existe plusieurs critères pour l'attribution de cet aide.

Le FNAU ponctuel est cumulable avec une bourse sur critères sociaux, une aide à la mobilité, une aide au mérite ou un prêt d'honneur. Il est à noter que les étudiants internationaux peuvent aussi en bénéficier





# Aide à la mobilité internationale



La bourse communautaire ERASMUS est une aide incitative réservée aux étudiants ERASMUS. L'attribution n'est pas automatique et dépend de l'équilibre à assurer entre les pays et les différentes filières d'études, ainsi que de l'enveloppe financière attribuée à la France. La demande de cette bourse doit être effectuée auprès de votre établissement.

Des aides existent aussi au niveau des **collectivités territoriales**, en particulier votre Conseil régional et même votre Conseil général. Dans tous les cas, un étudiant français qui poursuit ses études dans un des pays du Conseil de l'Europe conserve le bénéfice de la bourse d'enseignement supérieur qui lui est attribuée en France, sur le fondement de critères sociaux.

Les aides des **collectivités locales** ne sont pas les mêmes selon les régions ou les départements. La majorité de ces aides sont surtout des aides pour payer le voyage. Pour bénéficier de ces aides, il faut prendre contact avec le Conseil Général ou le Conseil Régional. Ces aides sont pour la plupart du temps donnés aux étudiants ne pouvant pas bénéficier d'autres aides.

Laurence DEBARRE BERNT, VP DAVE - *Développement Associatif et Vie Etudiante*

## Montants des échelons par région

région	0	1	2	3	4	5	6
<b>Aquitaine</b>	0	1424	2145	2749	3351	3847	4019
<b>Basse Normandie</b>	0	1606	2419	3100	3779	4339	4600
<b>Bretagne</b>	177 (=exonération de la cotisation sociale)	1606	2419	3100	3779	4339	4600
<b>Ile de France</b>	0	1610	2420	3100	3780	4340	4600
<b>Languedoc Roussillon</b>	N'existe pas	1315	1982	2540	3097	3554	N'existe pas
<b>Lorraine</b>	0	1424	2145	2749	3351	3847	4019
<b>Nord Pas de Calais</b>	0	1525	2298	2945	3590	4122	4370
<b>Rhône Alpes</b>	N'existe pas	1315	1982	2540	3097	3554	N'existe pas

L'échelon zéro attribue le caractère boursier sans versement de bourses mais permet de bénéficier des avantages qui sont liés au statut.  
Montants à jour pour l'année 2011/2012 :





# Gestion actuelle des bourses par région

Région	IFE	Gestion des Bourses (Région/CROUS)	Période de dépôt des dossiers	contact
Aquitaine	Bordeaux	Région	29 août au 29 octobre en ligne	Adresse : Conseil régional d'Aquitaine DFPA - service des bourses 14, rue François de Sourdis 33077 Bordeaux cedex Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h00. Téléphone : 05 57 57 09 31 / 05 56 56 38 90 Site internet : <a href="https://sanitaire-social.aquitaine.fr/">https://sanitaire-social.aquitaine.fr/</a> Informations complémentaires : <a href="https://sanitaire-social.aquitaine.fr/IMG/pdf/Plaquette_Forumation_Paramedical.pdf">https://sanitaire-social.aquitaine.fr/IMG/pdf/Plaquette_Forumation_Paramedical.pdf</a>
Basse Normandie	Alençon	Région qui délègue au CROUS	15 janvier au 30 avril	<b>L'ACCUEIL DES ETUDIANTS SE FAIT AU CROUS</b> Accueil physique : du lundi au jeudi de 13h30 à 16h00 Accueil téléphonique : les lundi, mercredi et vendredi de 13h00 à 16h00 Téléphone: 02.31.56.63.30 Site internet : <a href="http://www.cr-basse-normandie.fr/index.php/apprendre-et-se-former/se-qualifier/formations-sanitaires-et-sociales/bourses-regionales">http://www.cr-basse-normandie.fr/index.php/apprendre-et-se-former/se-qualifier/formations-sanitaires-et-sociales/bourses-regionales</a> Informations complémentaires : Repérages et aide : <a href="http://www.unicaen.fr/collectivite/crous/pdf-formulaires/mode-demploi-connexion.pdf">http://www.unicaen.fr/collectivite/crous/pdf-formulaires/mode-demploi-connexion.pdf</a> Simulateur de bourses : <a href="http://www.cnous.fr/_vie_264.htm">http://www.cnous.fr/_vie_264.htm</a> <a href="http://www.cnous.fr/_vie_dossier_15.737.271.htm">http://www.cnous.fr/_vie_dossier_15.737.271.htm</a>
Bretagne	Rennes	Région	1ère année : du 29 août au 31 octobre 2 et 3ème années : du 13 juin au 02 octobre	Téléphone : 02 99 27 97 88 E-mail : <a href="mailto:sanitaireetsocial.assistance@region-bretagne.fr">sanitaireetsocial.assistance@region-bretagne.fr</a> Site internet : <a href="http://www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod_75365/votre-demande-de-bourse-en-ligne">http://www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod_75365/votre-demande-de-bourse-en-ligne</a>
Ile de France	Paris, Créteil, Meulan les Mureaux	Région	30 août au 20 octobre	Adresse : Service des Formations sanitaires et sociales 115, rue du Bac - 75007 PARIS Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf les mardi et vendredi après-midi Téléphone : 01.53.85.73.84. <a href="mailto:fss@iledefrance.fr">fss@iledefrance.fr</a> Site internet : <a href="https://fss.iledefrance.fr/fss/notice_information.jsp">https://fss.iledefrance.fr/fss/notice_information.jsp</a>
Languedoc Roussillon	Montpellier	Région	1ère année : du 15 juin au 31 août 2 et 3ème années : du 01 mars au 30 avril pour un renouvellement	Adresse : Hôtel de Région - Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage Bourses sanitaires et sociales 201, avenue de la Pompignane 34000 MONTPELLIER CEDEX 2 Téléphone Service instructeur : 04 67 22 97 80 Site internet : <a href="http://www.laregion-seformer.fr/2450-bourses-sanitaires-et-sociales.htm">http://www.laregion-seformer.fr/2450-bourses-sanitaires-et-sociales.htm</a> <a href="http://sesame.seformerenlanguedocroussillon.fr/">http://sesame.seformerenlanguedocroussillon.fr/</a>
Lorraine	Nancy	Région	Dans les 30 jours à compter de la date d'entrée effective à l'IFE	Adresse : Direction "Santé, Sanitaire et Social" - Conseil Régional de Lorraine Place Hocquard - B.P. 81004 - 57036 METZ Cedex 1 E mail : <a href="mailto:contactDF2S@cr-lorraine.f">contactDF2S@cr-lorraine.f</a> <a href="http://www.lorraine.eu/Jahia/Jahia/pid/952">http://www.lorraine.eu/Jahia/Jahia/pid/952</a>
Nord pas de calais	Berck / Lille	Région	Courant août jusqu'au 16 novembre	Adresse : Service des Aides Individuelles Régionales Bourses d'Etudes Sanitaires et Sociales - Hôtel de Région 151, avenue du Président Hoover - 59555 LILLE CEDEX Téléphone : 0 800 36 54 85 Adresse e-mail : <a href="mailto:scribe_bess@nordpasdecalais.fr">scribe_bess@nordpasdecalais.fr</a> Site internet : <a href="http://www.nordpasdecalais.fr/aides_directes/sanitaires_sociales.asp">http://www.nordpasdecalais.fr/aides_directes/sanitaires_sociales.asp</a> <a href="https://scribe.nordpasdecalais.fr/itsub_npdc/login.sub">https://scribe.nordpasdecalais.fr/itsub_npdc/login.sub</a>
Rhône Alpes	Lyon	Région	1ère année : du 01 septembre au 15 octobre 2 et 3ème années : du 01 juin au 15 juillet	Adresse : Direction de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation, des formations sanitaires et sociales (Defi3s) Service des Formations Sanitaires et Sociales 78, Route de Paris - BP 19 - 69751 Charbonnières les Bains cedex Accueil téléphonique : de 8h30 à 12h Téléphone : 0800.881.839 Site internet : <a href="http://www.rhonealpes.fr/131-formations-sanitaires-et-sociales.htm">http://www.rhonealpes.fr/131-formations-sanitaires-et-sociales.htm</a> <a href="http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/14/18-les-aides-de-la-region.htm">http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/14/18-les-aides-de-la-region.htm</a>

Annuelles, Toute demande hors délais est refusée





## Jaccede.com : Pour se déplacer comme sur des roulettes !

Jaccede.com est une association militant pour l'accessibilité des lieux publics au nom de toutes les personnes dont la mobilité est réduite. Bien décidée à appliquer la loi de février 2005 au maximum d'ERP (lieux recevant du public), elle mobilise de plus en plus de monde lors de ses « Journées de l'accessibilité ». Le concept : réaliser des équipes de bénévoles munis d'un « kit » prêt à l'emploi pour sensibiliser autrui et mesurer sur le terrain quelles sont les défauts d'accès des établissements accueillant du public. Les lieux accessibles sont ainsi recensés et à portée de main des personnes à mobilité réduite qui souhaitent s'assurer un chemin sans embûches lors de leurs sorties, grâce au site internet jaccine.com ainsi qu'à l'application pour smartphones jaccine.mobile.

### La Première Nuit de l'Accessibilité : des étoiles J'accède en déferlante

Le jeudi 26 Mai dernier, environ 300 bénévoles se sont retrouvés à la Bellevilloise dans le XXème à Paris pour participer à la première nuit de l'accessibilité organisée par l'association jaccine.com.

L'objectif : répertorier sur le site de « jaccine.com » un maximum d'adresses de bars, restaurants et boîte de nuits accessibles pour les personnes en situation de handicap. Mais cela a également été l'occasion de sensibiliser le grand public, et principalement les acteurs de la vie nocturne, à la problématique de la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP).

Après une formation pour apprendre à utiliser les grilles de j'accède, les bénévoles se sont répartis par groupes de 4 et se sont vus attribuer une rue de Paris. La possibilité était offerte d'emprunter un fauteuil roulant afin de permettre à chaque bénévole de se mettre en situation et de confronter la difficulté de sortir le soir dans Paris lorsque l'on est en situation de handicap. Après 2h passées à sillonnaient les rues de Paris et à répertorier les lieux accessibles de la vie nocturnes, tous les bénévoles se sont retrouvés à la Bellevilloise pour les remerciements et un concert de clôture de cet événement inédit.

Ce sont une trentaine d'étudiants de l'ADERE (institut de formation en ergothérapie de Paris) et une dizaine d'étudiants de l'institut de formation en ergothérapie de Créteil qui se

sont investis dans cette magnifique expérience, au combien enrichissante ! Au-delà de l'action de solidarité et citoyenneté à laquelle nous avons participé cela nous a permis de nous confronter sur le terrain aux problématiques de l'accessibilité auxquelles nous serons confrontés dans notre futur métier.

Merci à l'association j'accède d'avoir organisé ce magnifique événement inédit ainsi qu'à tous les bénévoles et notamment aux étudiants en ergothérapie présents.





## La Première Journée Nationale de l'Accessibilité : inédit !

L'UNAEE s'engage auprès de l'association j'accède pour la Première Journée Nationale de l'Accessibilité (JNA).

Organisée par l'association j'accède ([www.jaccede.com](http://www.jaccede.com)), elle a eu lieu le samedi 8 Octobre 2011 dans une vingtaine de villes en France :

- Aix-en-Provence
- Avignon
- Châlons-en-Champagne
- Évreux
- Grenoble
- Laon
- Le Havre
- Lisieux
- Lyon
- Marseille
- Mouroux
- Nantes
- Nice
- Paris
- Rennes
- Saint-Denis
- Saint-Sébastien-sur-Loire
- Toulouse



Des bénévoles de toute la France se sont mobilisés autour d'un même objectif : référencer un maximum de lieux accessibles dans les villes qui mettent en place la Journée Nationale de l'Accessibilité.

Une fois de plus l'UNAEE, en tant qu'organisation représentative des étudiants en ergothérapie de France, s'est engagée aux côtés de l'association j'accède afin de sensibiliser le grand public à la problématique de l'accessibilité pour tous et de faciliter la vie des personnes en situation de handicap en référençant les lieux publics accessibles.

Vous l'avez bien compris une telle expérience ne peut être que bénéfique, c'est pourquoi je vous engage à venir nombreux vous joindre à ces manifestations.

Vous pouvez également visionner la vidéo de présentation de cette journée à l'adresse suivante : [http://www.dailymotion.com/video/xikg85\\_journee-nationale-de-l-accessibilite-8-octobre-2011\\_lifestyle#from=embed&start=15](http://www.dailymotion.com/video/xikg85_journee-nationale-de-l-accessibilite-8-octobre-2011_lifestyle#from=embed&start=15)

Pour plus d'informations vous pouvez me contacter : [1ervp-pcs@unaee.org](mailto:1ervp-pcs@unaee.org)





# Aménagements

L'ergothérapie est un métier qui prend en compte le handicap d'une personne en analysant les répercussions sur son quotidien et en proposant des solutions rééducatives et/ou adaptatives. Qu'il soit ponctuel ou chronique, chacun d'entre nous est amené à subir un déficit. Dans le cadre de nos études, certains déficits peuvent devenir un handicap lors des examens ou travaux pratiques (TP), telle qu'une impossibilité pour lire ou écrire. Cependant la loi a prévu des mesures pour ces situations, elles doivent être prises en compte par les administrations des instituts de formation en ergothérapie et l'étudiant ayant justifié de ses difficultés peut prétendre à une aide. Ces lois ont été créées pour « maintenir le principe d'égalité entre les candidats » (Bulletin officiel n°1 du 4 janvier 2007).

## Quelles sont les aides auxquelles nous pouvons prétendre ?

Ces aides sont de plusieurs types (définis dans l'Article D351-27) :

### 1° Des conditions matérielles ainsi que des aides techniques et humaines appropriées à la situation

- le temps de composition majoré en indiquant le type d'épreuve concernée (écrite, orale, pratique)
- l'installation matérielle dans la salle d'examen
- l'utilisation de machine ou de matériel technique ou informatique
- le secrétariat ou l'assistance (relecture orthographique ou secrétaire)
- le matériel d'écriture en braille
- l'assistance d'un spécialiste d'un mode de communication
- l'adaptation dans la présentation des sujets (police plus grosse)
- toute autre mesure jugée utile par le médecin désigné par la CDAPH

### 2° Une majoration du temps imparti pour une ou plusieurs épreuves

qui ne peut excéder le tiers du temps normalement prévu pour chacune d'elles. Toutefois, cette majoration peut être augmentée, (...)

### 3° La conservation, durant cinq ans, des notes

(...) dans le cadre de la procédure de validation des acquis de l'expérience

### 4° L'étalement sur plusieurs sessions du passage des épreuves

### 5° Des adaptations ou des dispenses d'épreuves,

(...) L'établissement doit également garantir l'accessibilité des lieux d'examen : Article D351-29 : « (...) s'assure de l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux prévus pour le déroulement des épreuves. Elle fait mettre en place les aménagements autorisés pour chaque candidat. ». En cas d'hospitalisation par exemple, « Les autorités académiques ouvrent des centres spéciaux d'examen pour les examens ou concours dont elles assurent l'organisation, si certains candidats accueillis dans des établissements hospitaliers pour des séjours de longue durée ou recevant des soins en liaison avec ces établissements, ne peuvent aller composer dans des centres ouverts dans les établissements scolaires. » (Article D351-30). Et pour finir, votre IFE doit vous garantir le respect de l'anonymat de votre copie (Article D351-31), en mêlant par exemple votre copie aux autres directement après la fin de l'examen.





# pédagogiques

## Qui peut prétendre à ces aides ?

“Constitue un handicap toute limitation d’activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d’une altération substantielle, durable ou définitive d’une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d’un polyhandicap ou d’un trouble de la santé invalidant” (Bulletin officiel n°1 du 4 janvier 2007).

## Quelles démarches entreprendre ?

Les candidats sollicitant un aménagement des conditions d'examen ou de concours doivent adresser leur demande à l'un des médecins désignés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) Article (D351-28). Le médecin rend un avis, qui est adressé au candidat et à l'autorité administrative compétente pour ouvrir et organiser l'examen ou le concours (l'IFE), dans lequel il propose des aménagements. L'autorité administrative décide des aménagements accordés et notifie sa décision au candidat. Concrètement, vous devez aller à la MDPH de votre région d'étude pour chercher un dossier de « demande d'aménagements des conditions d'examen pour un élève présentant un handicap ». Ce dossier demande des justificatifs médicaux, vous devez donc faire attention à entreprendre ces démarches suffisamment avant le début des épreuves.

## A quel moment entreprendre la démarche ?

Au vu de la complexité des dossiers à monter, nous vous conseillons de les entreprendre le plus tôt possible. A ce sujet, la loi prévoit plusieurs délais : - les candidats dont le handicap est connu au moment de l'ouverture du registre

des inscriptions de l'examen ou du concours, déposent leur demande auprès du médecin désigné au moment de leur inscription - les autres candidats déposent leur demande, auprès du médecin désigné, dans un délai de deux mois avant la date de la première épreuve de l'examen ou du concours - dans les deux cas, les candidats adressent également, et au plus tôt, une copie de leur demande (sans informations médicales) au service chargé d'organiser l'examen ou le concours.

## Cas particulier :

Dans le cas d'une demande momentanée d'aménagement, pour une blessure entraînant l'impossibilité ou la gêne à l'écriture par exemple, il est possible que la MDPH vous adresse directement au rectorat affilié à votre établissement. La procédure sera sensiblement la même mais prendra moins de temps. Pour les concours d'entrée en IFE, il faut constituer un dossier auprès de la DRASS de la région où se passe le concours et ce pour tous ceux que vous passerez. Ceci prend un temps considérable mais permet un bénéfice non négligeable.

Pour plus d'informations : texte intégral :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/1/MENE0603102C.htm>

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006166867&cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=vig>

Tatiana PEGERON,  
2ème année Montpellier  
Secrétaire de l'UNAEE





# Le COCU 2011

*C'est quoi cette histoire de « COCU » de l'UNAEE ? Serait-ce un étudiant mal luné ? Une tromperie pas encore enterrée ? Une secte associative ?*

Mais non ! Le C.O.C.U., ce n'est autre que le Comité d'Organisation du Congrès de l'UNAEE ! Tous les ans, il change : le COCU est composé d'une équipe d'étudiants de la ville qui reçoit le congrès annuel de la fédération.

Cette année, le COCU est donc alençonnais ! Décidément ces Alençonnais, ils n'en finissent pas de vendre du rêve... Alors que la première promotion entame sa dernière année d'études, elle signe son règne et sa place dans le monde associatif en beauté avec l'accueil des étudiants en ergothérapie de TOUTE la France pour un week-end inoubliable.

Et les autres promotions alors ? Et bien oui, Alençon c'est aujourd'hui trois promotions d'étudiants tous solidaires et liés par les précieux liens de parrainage et de grand-parrainage. C'est donc tout naturellement que l'équipe du COCU s'est constituée de la première et de la deuxième promotion des étudiants de l'IFE de Basse-Normandie. Bien entendu, la troisième promotion ne manquera pas de vous accueillir chaleureusement comme ses ainés lui ont appris !

C'est ainsi ensemble, puis à tour de rôle selon les périodes de stage et de cours, que les EP1 (étudiants ergos de la première promotion) et les EP2 (de la deuxième promotion) se sont organisés pour monter ce projet énorme que représente le congrès de l'UNAEE. 300 personnes à loger et à nourrir pendant 3 jours, une matinée d'échanges, une après-midi de colloque, une matinée de formation, une assemblée générale avec élection du nouveau bureau... ainsi que deux soirées

magiques : ce n'est pas de la tarte (normande) !!

Mais rassurez-vous, après plusieurs milliers de mails, des appels indénombrables, des réunions intempestives, des calculs de fous, des répartitions à s'en tirer les cheveux, et j'en passe... ILS SONT PRÉTS à vous faire vivre le meilleur des week-ends !



Bravo et merci à eux : Johan Léon, Marie Bisson, Yves Boismery, Arnaud Angelot, Julien Charre, Sylvain Moussel, Audrey Figureau, Amandine Derimay, Estelle Corbeau, Laurence Leloup et Margaux Hue de la première promotion 2009-2012

Ainsi qu'à : Fanny Mottin, Anne-Lise Roudière, Adeline Rund, Mélody Moreira, Clément Thouenon, Harmony Berche, Audrey Carlier, Amandine Hervillard, Sybille, Marjolaine Charlote et Thomas De Sainte Maresville de la deuxième promotion 2010-2013

de l'IFE de Basse-Normandie à Alençon.

**Chloë A-P (E3 Alençon)**  
Chargée de Mission Publication





## Coin détente

### Histoire drôle

**Une étudiante en ergothérapie dans un service de psychiatrie tente tant bien que mal de faire participer des patients à un groupe ouvert de cuisine thérapeutique. Alors qu'elle se résout à commencer l'activité en comité très restreint, une patiente surgit et demande toute essoufflée, croyant le délai dépassé : « Et moi ? Et moi ? Est-ce que je peux venir ? ». L'étudiante lui sourit et répond, enchantée : « Bien sûr ! Plus on est de fous, plus on rit ! ».**



*Ceci est une histoire vraie. L'étudiante n'est autre que la rédactrice en chef de ce journal. Merci de vous recueillir quelques secondes pour elle. Paix à son ironisme involontaire.*



### Jeux : SUDOKU

Niveau facile

	1			2		4	3	
2	3	4		5			9	
6		9					2	
		6				3	7	
	4	3	2	7	9	5		6
5		8		3	4	2	1	
		7	5					
	5	1	7		3		6	2
8	6	2		9		7		

Niveau Moyen

1	5			7			9	
				8				
		4		5	2			
			1			8	7	9
5		6		9	7		4	
9	7	3	8		1		6	2
						2	7	
		8			9		1	
	2	9	4		5			

Niveau Difficile

1			3				6	
		5	9				4	7
	8			5			2	
			8				5	
				7	1		3	8
	9				6			
	5							4
	2			3			5	
					1			





# 5<sup>ÈME</sup> CONGRÈS de l'UNAEE

LES 21, 22 ET 23

OCTOBRE 2011  
A ALENÇON

Sur le thème :

Prévention et éducation thérapeutique  
vers une ouverture à de nouvelles  
compétences



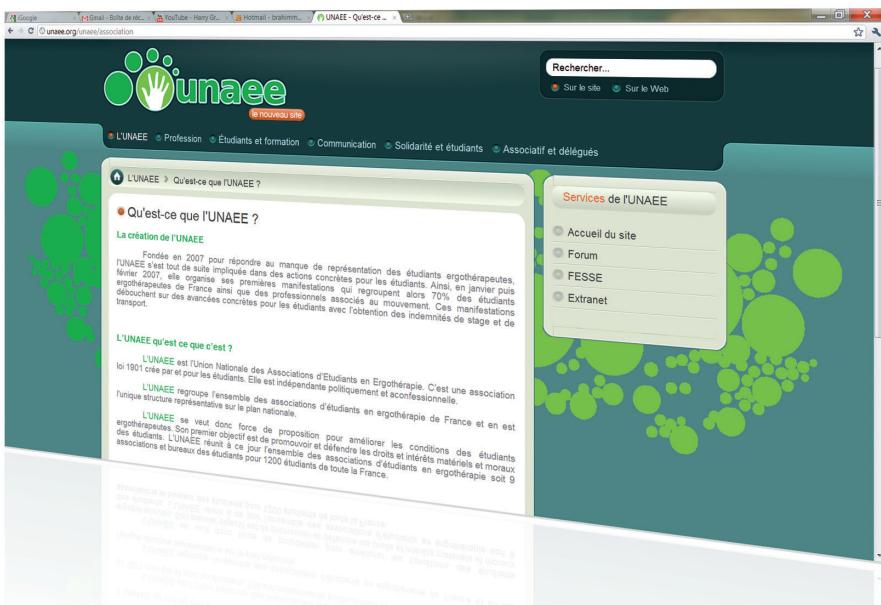


# Contact

Pour toute question, vous pouvez contacter :

- Votre administrateur : [admin-nomdevotreville@unaee.org](mailto:admin-nomdevotreville@unaee.org) (ex : admin-paris@unaee.org pour l'ADERE)
- Les membres du bureau national : [bureau@unaee.org](mailto:bureau@unaee.org)

Et de multiples réponses se trouvent sûrement sur le site officiel de l'UNAEE :  
[www.unaee.org](http://www.unaee.org)



Une expérience à partager,  
une action à mener, un débat à  
engager sur un sujet qui vous  
plaît ? Tous à vos claviers !

**Envoyez vos articles à cm-publication@unaee.org** afin  
d'ensoleiller sa boîte mail ! Merci...

Chloé ARCHINARD-  
PANCHRI, Chargée de Mission  
Publication de l'UNAEE 2010-2011

**Hôpital de Mantes-la-Jolie (78)**

## RECRUTE UN ERGOTHERAPEUTE

***Vous êtes motivé , Vous êtes force de proposition,***  
***Vous voulez vous investir,***  
***Veuillez nous rejoindre en contactant :***

Mme VITTOT – Directrice des Soins  
Centre Hospitalier F. QUESNAY - 2 bd Sully  
78200 MANTES-LA-JOLIE - Tél : 01 34 97 40 23  
s.dsoins@ch-mantes-la-jolie.fr

**A temps plein**



## MAISON DE RETRAITE DEPARTEMENTALE SAINT SEVERIN



MAISON DE RETRAITE  
DEPARTEMENTALE  
SAINT SEVERIN  
34, rue de la Ville Forte  
77570 CHATEAU-LANDON

### RECHERCHE 1 ERGOTHERAPEUTE Temps plein

- Expérience en gériatrie-psychiatrie exigée
- Profil : Sens des relations humaines, autonomie et sens des initiatives, esprit d'équipe
- Site et cadre de travail exceptionnel
- Nombreuses activités déjà en place
- CDD pouvant déboucher sur un CDI à court terme
- Rémunération : Fonction Publique Hospitalière

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Madame GEORGINA, Directrice

Tél. : 01.64.29.30.31 - E-mail : mr.severin@wanadoo.fr

E.H.P.A.D. Public 90 lits  
Située à 15 min. de MONTARGIS et de NEMOURS



## OFFRE D' EMPLOI ERGOTHERAPEUTE



### LIEU DE TRAVAIL :

Institut Marcel Rivière (MGEN)  
La Verrière (78)  
Etablissement psychiatrique  
10mn à pied de la gare La Verrière (ligne SNCF  
Montparnasse ou RER Ligne la Défense).

### CADRE DE VOTRE TRAVAIL :

Vous travaillerez au sein d'un département des thérapies à médiation composé d'ergothérapeutes (9), de psychomotriciens, kinésithérapeutes, professeurs en APA et de sociothérapeutes. Vous serez amené(e) à rencontrer des populations diverses : adultes, adolescents, personnes âgées présentant des pathologies différentes (addictologie, TCA, dépression, psychose ...).

### LES OBJECTIFS DE SOINS SONT :

La thérapie, l'évaluation, la réadaptation, et la réhabilitation Psycho-sociale.

Afin de mener à bien ces objectifs, différents outils sont mis à votre disposition (terre, bois, cuisine, dessin, mosaïque, jardin, peinture sur tissu, vannerie etc.).

### PROFIL :

Titulaire du diplôme d'ergothérapeute, Débutant accepté.  
Professionnel désireux de travailler dans une équipe pluriprofessionnelle.

### SALAIRE :

Selon convention FEHAP.

### TYPE DE CONTRAT :

CDI à pourvoir de suite.

CONTACT : MME COLAS Catherine - Tél : 01 39 38 78 85 et 06 72 59 69 03 - Mail : catherine.colas@mgen.fr



## HOPITAL LE MONTAIGU

Etablissement Public de Santé de 88 lits de soins de suite et de réadaptation situé dans les Hautes-Pyrénées, dans un cadre agréable.  
A proximité de Bagnères de Bigorre, Tarbes et Lourdes, proche des stations de ski, à 2 heures de l'océan Atlantique et 3 heures de la Méditerranée.

### Activité :

- Prise en charge médicale spécialisée en pneumologie : réhabilitation respiratoire
- Unité d'éducation thérapeutique,
- Réadaptation gériatrique,
- Oncologie (suivi post chimiothérapie et post radiothérapie),
- Addictologie,
- Soins palliatifs.

### Le poste

Informations relatives au poste :

- Lieu : Astugue (proximité Bagnères de Bigorre)
- Type de contrat : CDD / CDI
- Temps de travail : Temps partiel ou temps complet
- Rémunération : négociable
- Dans une équipe de 7 masseurs-kinésithérapeutes et 1 éducateur sportif, l'ergothérapeute sera chargé(e) de dispenser des actes d'ergothérapie en vue de rééduquer, réadapter et

réinsérer les personnes en perte d'autonomie, ainsi que promouvoir la qualité des soins par un travail interdisciplinaire dans le respect éthique et professionnel.

- Poursuite de la mise en place de l'organisation du service et planification des besoins matériels, humains et financiers dans le cadre du projet d'établissement.
- Possibilité de logement à proximité.

### Le profil

Diplôme d'Etat d'ergothérapeute

Contacts : M. Yves ORTEGA, Directeur des soins – Tél. : 05.62.91.49.12 ou le secrétariat de direction au 05.62.91.49.02.



## ASSOCIATION DES PAPILLONS BLANCS DES ARDENNES

Recrute pour la Maison d'Accueil Spécialisée « le pré aux saules » et son service à domicile SESADORA proche de Charleville-Mézières

### UN(E) ERGOTHERAPEUTE

Diplôme d'Etat exigé

Rémunération sous conditions CCNT 1966 (minimum 1756,42€ brut)

→ Travail en équipes pluridisciplinaires axé sur l'évaluation, la réadaptation et le conseil

→ A 2 h 30 de Lille et Paris, dans un département à découvrir

en C.D.I à temps plein  
35 heures hebdomadaire

Adresser lettre de motivation et C.V. à Monsieur le Directeur, Association des Papillons Blancs des Ardennes, Route de Boulzicourt, BP N°8 - 08160 ETREPIGNY.  
Tel : 03.24.52.40.20 – mas.lepreauxsaules@apba.fr



# SAGITTA

*de la facilité pour un esprit libre...*



Fauteuil actif Sagitta Vermeiren

Romain Féron  
Service Marketing



# Adresses Utiles

## Adresses des associations étudiantes

### ABEE



Association Bordelaise des Etudiants en Ergothérapie  
Mlle Marion Faure, Présidente - 59 Rue Clément - 33000 BORDEAUX

[www.abee.e-monsite.com](http://www.abee.e-monsite.com)

### ADEMKEL



Association des Etudiants en Masso-Kinésithérapie et en Ergothérapie de Lyon  
8 Avenue Rockefeller | 69008 Lyon

<http://ademkelweb.free.fr> | [ademkel@hotmail.com](mailto:ademkel@hotmail.com)

### BEA BA



Bureau des Etudiants Adériens Bourrés d'Avenir  
52 rue de Vitruve | 75020 Paris

[admin-paris@unaee.org](mailto:admin-paris@unaee.org)

### ADEEM



Association Des Etudiants en Ergothérapie de Montpellier  
1673 rue saint Priest - Parc Euromédécine | 34087 Montpellier Cedex

[adeem@live.fr](mailto:adeem@live.fr)

### ASSEER



Association des Etudiants Ergo de Rennes  
12 rue J.L Bertrand | 35000 Rennes

<http://asseer.over-blog.com/>

### BDEKEB



Bureau Des Etudiants Kiné Ergo de Berck  
Avenue du Phare | 62602 Berck-sur-mer

### OLEE



Organisation Lorraine des Etudiants en Ergothérapie  
4 rue des Sables | 54000 Nancy

[www.olee.fr](http://www.olee.fr) | [olee.nancy@gmail.com](mailto:olee.nancy@gmail.com)

### AEEC



61 Avenue du Général de Gaulle - 94000 CRETEIL

[www.ergo-paris12.free.fr](http://www.ergo-paris12.free.fr)

[aeecc\\_asso@hotmail.fr](mailto:aeecc_asso@hotmail.fr)

### TAEEKA



Table Amicale des Etudiants Ergo et Kiné d'Alençon

25, Rue de Balzac - 61000 ALENCON

<http://taeka.free.fr/Taeeka/Bienvenue.html>

### AILEE



Association Indépendante Lilloise des Etudiants en Ergothérapie

## Les partenaires de l'UNAEE

